ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

biocarburants

Question écrite n° 43476

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité sur la promotion des biocarburants et notamment sur la valorisation de la filière des huiles végétales. Une récente étude mandatée par l'ADMET et la DIREM relative aux « bilans énergétiques et gaz à effet de serre des filières de production des biocarburants en France » démontre en effet que l'huile végétale de tournesol présente des qualités essentielles quant à la limitation des gaz à effet de serre. De plus, les producteurs d'huile végétale sont pour la plupart des agriculteurs pour qui la production de biocarburants représente un débouché non négligeable. Pourtant, les huiles végétales qui allient donc propriétés environnementales et économiques ne disposent pas des mêmes réductions de taxes auxquelles les autres biocarburants ont droit. Afin de garantir à la fois la promotion nécessaire des biocarburants dans notre pays et de ne pas négliger un vecteur important de développement de notre agriculture, il lui demande donc de lui préciser les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a, à plusieurs occasions, réaffirmé avec force sa volonté de développer les capacités de production des carburants d'origine végétale dans notre pays. De manière concrète, le triplement de la production à l'horizon 2007, tel qu'annoncé par le Premier Ministre le 7 septembre dernier sera réalisé par voie d'appels à candidatures lancés et dépouillés avant le printemps 2005. Cette procédure s'adressera bien entendu aux porteurs de projets d'unités industrielles, dont le bien-fondé technique, économique et agricole aura été démontré. Le Gouvernement proposera très prochainement une répartition entre les filières de biocarburants. Celle-ci se fondera naturellement sur les atouts respectifs de chacune d'entre elles. Enfin, le Gouvernement a conscience de la nécessaire prise en compte du volet importations dans le diagnostic des forces en présence.

Données clés

Auteur : M. Jean-Paul Bacquet
Circonscription : Puy-de-Dôme (4e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43476
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche
Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 juillet 2004, page 5221
Réponse publiée le : 11 janvier 2005, page 237